

Le 8 mai 2012

Maintenant, c'est le changement ?

Le gouvernement Sarkozy, c'est fini. Pour toutes celles et tous ceux, qui en ont combattu pendant les 5 dernières années les contre-réformes, les politiques sécuritaires, xénophobes et racistes, c'est une bonne nouvelle. Mais ce qui importe, pour les salarié-es, les chômeurs/ses, les retraité-es, les jeunes, c'est que la politique change, que la société ne soit plus organisée en fonction des besoins d'une petite minorité qui profite du travail des autres pour s'enrichir toujours plus.

La campagne électorale a été marquée par de nombreuses déclarations qui, sous prétexte de rallier l'électorat du Front National, contribuent à banaliser une pensée réactionnaire et porteuse d'exclusions.

François Hollande s'est fait élire Président de la République en promettant que « *le changement c'est maintenant* ». Changer de Président, c'est fait ; changer de gouvernement cela va être fait. Les élections législatives de juin peuvent donner aux partis de Gauche une majorité à l'Assemblée Nationale qu'ils ont déjà au Sénat. Pour que ce soit utile à tous, il faut des décisions concrètes. L'Union syndicale Solidaires réaffirme ses revendications et ses propositions alternatives qu'elle a portées dans les mobilisations sociales de ces dernières années. Nous ne pensons pas être dans une situation sociale permettant d'imposer que toutes celles-ci soient satisfaites dans la semaine. Mais, a contrario, certaines décisions peuvent être prises sans délai, et des engagements forts doivent être annoncés dès maintenant.

Maintenant, c'est le changement ?

- **Augmentation immédiate** du SMIC et des minimas sociaux (1 700 euros nets), des allocations-chômage et des pensions de retraite.
- **Droit à la santé pour tous**, par des mesures immédiates supprimant les déremboursements, les tickets modérateurs, les forfaits hospitaliers.
- **Annulation des contre-réformes sur les retraites** et embauche correspondante de jeunes.
- **Suspension des plans de licenciements**, droit de veto dans les Comités d'Entreprise, extension de l'obligation de création de CE aux entreprises de moins de 50 salarié-es. Arrêt des suppressions d'emplois dans la Fonction publique et les entreprises publiques
- **Retour au public des services privatisés.**
- **Annulation des cadeaux fiscaux faits aux plus riches** et de l'alourdissement des impôts les plus injustes (TVA), mise en place d'une fiscalité juste et redistributrice.
- **Dénonciation des traités européens** qui organisent le pillage des populations au profit des patrons et banquiers. Non ratification du « traité fiscal ».
- **Abrogation des lois antigère.**



Ces propositions sont de nature à répondre aux urgences sociales. Elles doivent s'inscrire dans un changement de politique qui tourne la page des politiques néolibérales et antisociales à l'œuvre depuis trop longtemps. Un changement de politique doit mettre en avant la satisfaction des besoins sociaux de toutes et tous, la résorption des inégalités et des discriminations, la prise en compte de la nécessaire transition écologique et s'appuyer pour cela sur une autre répartition des richesses.

Nous avons aussi des revendications qui doivent être satisfaites dans les entreprises et les établissements. C'est par la mobilisation et la construction de rapports de forces que nous les imposerons au patronat.

Se débarrasser de Sarkozy est une chose, imposer une autre politique au marché et à la finance en est une autre. Dès le lendemain de l'élection, les plans sociaux retardés pour raison électorale vont tomber en même temps, la finance va faire pression pour imposer plus d'austérité. L'expérience nous indique que le rapport de force est déterminant : pour que les droits acquis ne régressent pas, pour en gagner de nouveaux, un climat social revendicatif est indispensable, et l'Union syndicale Solidaires agira de tout son poids, dans l'unité, pour mobiliser.



Notre Dame des Landes : la terre aux paysans, pas aux avions



La planète et ses populations subissent le dérèglement climatique. Les timides mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre devaient limiter l'augmentation moyenne de la température à 2°, mais la tendance actuelle va probablement vers 6°. Les responsables sont connus. En France, toutes les activités ont réduit leurs émissions, sauf la première d'entre elles, les transports qui les ont augmentées de 22% en 15 ans. Parmi les transports, l'aérien est le plus gros émetteur de gaz à effet de serre : pour transporter le même nombre de personnes, il utilise 9,5 fois plus d'énergie sous forme de kérosène (totalement détaxé) que le TGV (électrique de surcroît) et 5 fois plus que le car. **Et les pouvoirs publics, en opposition à leurs déclarations médiatiques pour l'environnement, veulent imposer un aéroport à Notre Dame des Landes : c'est inacceptable et irresponsable !**

L'Union syndicale Solidaires demande l'arrêt du projet de construction d'un nouvel aéroport inutile dans l'agglomération nantaise, dénonce les expulsions des fermes et habitations, les conséquences sur l'emploi (notamment des salarié-es agricoles), soutient la résistance locale et notamment les paysans en grève de la faim durant des semaines.



Solidaires 44

Projet d'aéroport d'AGO Vinci à Notre Dame des Landes : lourdes menaces sur l'emploi

L'Union syndicale Solidaires est partie prenante, localement et nationalement, de la défense de l'environnement et du mouvement contre un nouvel aéroport. Elle demande l'annulation du décret d'utilité publique et l'arrêt du projet de construction d'un autre aéroport, inutile dans l'agglomération nantaise, dénonce les procédures d'expropriation en cours de fermes et d'habitations. Nous restons mobilisé-es dans l'attente des décisions sur les recours juridiques en cours.

Groupe PPR : 25 euros contre 441 millions d'euros...



Le 27 avril, avait lieu l'assemblée générale des actionnaires du groupe PPR (ex- Pinault Printemps Redoute). Forts d'une **progression des bénéfices de 13% en 2011**, les actionnaires et investisseurs du groupe se sont congratulés dans le lieu hautement symbolique de la Bourse de Paris avant de se partager les dividendes à retirer dès le lendemain. Ainsi donc, ce sont 441 millions d'euros qui quittent les caisses du groupe, jetés en pâture aux actionnaires avides de profits quelles que soient les conséquences et la casse sociale occasionnée. Ce n'est pas la crise pour tout le monde et le marché du luxe se porte bien. Comme le disait l'ancien Président du Groupe : « Plus il a de pauvres et plus il y a de riches »... et même des riches très, très riches, pourrions-nous rajouter.

Une autre réalité existe chez PPR pour les salarié-es des enseignes. **A LA REDOUTE**, où PPR ne s'approvisionne plus depuis longtemps, en France mais aussi en Chine et où bon nombre d'activités sont sous-traitées et délocalisées, cette année encore, les salarié-es subiront un **nouveau plan social**. A la **FNAC**, des **plans de licenciements** sont programmés pour 500 personnes ainsi qu'une « modération salariale » drastique afin de réaliser 80 millions d'euros d'économies. Il n'est pas prévu d'augmentation générale ou individuelle mais juste 25€ pour les salarié-es dont le salaire de base est inférieur à 1500 € brut. Par contre, toujours plus de contraintes, encore plus de flexibilité et de polyvalence seront imposées pour mettre en place des stratégies fumeuses afin de se vendre au plus offrant, par la pression et le chantage au salaire inacceptable, au travers d'une variable totalement inégalitaire, basée sur la réalisation d'objectifs de moins en moins maîtrisables. A la suite des mouvements sociaux sur Fnac-Paris et Fnac Logistique, les salarié-es ont été reçus par la DRH qui a confirmé que la volonté de ne pas revaloriser le salaire de base en prenant sur l'enveloppe de la part variable était purement idéologique.

Pour payer une crise dont ils ne sont pas responsables, les salarié-es doivent se saigner aux quatre veines pour que d'autres se goinfrent comme des goretts affamés qui foutent en l'air l'ensemble de la société. **Les organisations syndicales de la FNAC (CGT, SUD, CNT, FO, CFTC, UNSA) ont appelé tous les salarié-es du groupe PPR à organiser débrayages, grèves le 27 avril**, et à manifester devant la Bourse de Paris ... où les forces de police protégeaient activement les actionnaires !

Pompiers : la contre-réforme validée !

Malgré de nombreuses manifestations et diverses interventions syndicales, le gouvernement a validé, à la veille du premier tour des élections présidentielles, sa contre-réforme de la filière. **SUD SDIS poursuit le combat contre cette régression sociale et a publié « la réforme pour les nuls »**, pour que chacun ait tous les éléments et prenne sa place dans la lutte collective.



VIRGIN : SUD organise la lutte pour le maintien des emplois

Le 3 avril dernier s'est tenue une nouvelle réunion du Comité d'Entreprise relative au projet de fermeture du magasin de Toulouse avec la participation des Délégués du personnel du site. **Les motivations économiques invoquées à l'appui de cette fermeture sont factices : la réalité est que les patrons veulent profiter de la remise, par ZARA, d'un gros chèque de 3 millions d'euros en guise de reprise du bail de l'établissement.**

Le 10 mai est prévue, à l'initiative de SUD et du CE, une audience visant à faire annuler, pour des motifs de forme comme de fond, les fermetures de Metz et de Toulouse : dissimulation d'informations par la direction, interrogation sur le bien fondé des motifs économiques avancés, insuffisances en matière de reclassement y compris au regard des moyens du principal propriétaire de l'enseigne, le Groupe *Butler* etc. L'Inspection du travail de Metz ne s'y est d'ailleurs pas trompée en s'étonnant auprès de la direction, lors de la réunion du comité de suivi du plan social qui s'est tenue le 28 mars, qu'elle a fait le choix de mettre en place un Plan de Sauvegarde de l'Emploi « local » malgré son avis défavorable, en invitant Virgin de mettre en place un PSE national et en pointant l'extrême rapidité de sa mise en œuvre ! Pour autant et en l'absence, d'une part, de prise en compte des collègues de Metz dans l'accord de méthode et, d'autre part, du peu d'ambitions des moyens de ce dernier, il n'est pas question, pour nous comme pour le CE, de retirer notre assignation en justice.



Face au chantage de la mise en liquidation de l'enseigne émanant de l'actionnaire et à l'annonce de fermetures imminentes (selon la DRH, le sacrifice d'une centaine d'emplois supplémentaires est à prévoir), **le syndicat SUD VIRGIN organise un rassemblement national, le jeudi 10 mai** à 9 heures devant le Palais de Justice de Paris, pour assister à l'audience. Butler a sacrifié les salarié-es du *SERNAM*, ne le laissons-pas faire de même chez *VIRGIN*.

Centre IVG de Tenon : une réouverture toujours contestée !

Le 26 Avril 2011, les femmes pouvaient à nouveau avorter à l'hôpital Tenon (Paris 20^{ème}) comme c'est leur droit, et la loi. Cette réouverture a été obtenue après 18 mois de lutte et de mobilisations des habitant-es, associations, syndicats (dont Solidaires 75 et SUD Santé), organisations politiques et élu-es du 20^{ème}. C'est une grande victoire, gagnée malgré l'application de la loi Bachelot, loi de déstructuration et de casse du service public hospitalier : 179 centres IVG ont fermé en 10ans.



L'extrême droite, ses composantes intégristes catholiques, bien soutenues par la droite populaire, reviendront, ce 12 mai, pour la 8^{ème} fois depuis septembre. **Ils prétendent s'installer à la porte de l'hôpital Tenon, pour culpabiliser les femmes et faire pression sur le personnel hospitalier.** La réouverture du CIVG de Tenon est pour eux le symbole intolérable du droit des femmes à disposer de leur corps. Le FN attaque l'action du Planning Familial qualifié de « centre d'incitation à l'avortement » et préconise le déremboursement de l'IVG. **Pour ne pas laisser l'extrême droite catholique disposer de nos droits, le collectif unitaire organise un nouveau rassemblement le samedi 12 mai au matin, devant l'hôpital.**

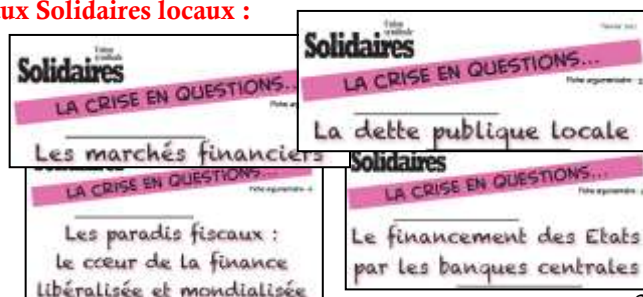
La crise en questions ... et des réponses Solidaires

L'Union syndicale Solidaires publie une série de « fiches » qui donnent des éléments, permettent à tous les syndiqué-es Solidaires de se former sur ces sujets parfois assez hermétiques. Oui, les moyens existent pour faire face à « leur crise » ... ces documents aident à pouvoir l'expliquer au plus grand nombre ; c'est indispensable pour gagner !

Six fiches ont déjà été adressées aux organisations nationales et aux Solidaires locaux :

<http://www.solidaires.org/rubrique382.html>

1. Les racines de la crise.
2. Les agences de notation.
3. La dette publique locale.
4. Les marchés financiers.
5. Le financement des états par les banques centrales.
6. Les paradis fiscaux.



Délais prud'homaux : l'Etat condamné doit maintenant agir

Une trentaine de condamnations, plus de 200 000 euros de dommages et intérêts à verser aux justiciables ! L'Etat est jugé responsable des délais excessifs de procédure dans plusieurs conseils de prud'hommes de la région parisienne. Le TGI de Paris, en janvier puis en avril, a reconnu un « déni de justice » à l'égard des plaignant-es. Certains avaient attendu trois ans entre la saisine et le règlement de leur dossier. Le Syndicat des avocats de France (SAF) avait réuni 71 dossiers, préparés par 16 de ses membres, tous déposés en février 2011.

Plusieurs syndicats (Union syndicale Solidaires, CGT, CFDT, CGC, UNSA) soutenaient l'action coordonnée par le SAF en tant que « parties intervenantes ». L'audience du 15 février avait été précédée d'une mobilisation sur les marches du Palais de justice. L'action des syndicats a été jugée recevable malgré les tentatives de la disqualifier exercées par le Ministère public et la partie adverse, l'agent judiciaire du Trésor représentant l'Etat.

La vraie solution passe par l'obtention de moyens supplémentaires pour les instances prud'homales, engorgées par l'afflux des demandes. Les décisions tardives pénalisent les demandeurs/ses : requalification de CDD en CDI alors que le salarié a déjà quitté son emploi, attente pénible d'une résolution judiciaire du contrat de travail pour ceux qui restent dans l'entreprise malgré le harcèlement ou des discriminations, liquidation judiciaire entraînant un plafonnement des indemnités de licenciement...

La Poste : grève nationale unitaire au Courrier, le 22 mai

La mise en place de l'organisation industrielle, les horaires déments, les pressions permanentes, les règles RH bafouées ou appliquées à la sauce locale en fonction de l'intérêt de la direction, les interdictions de toutes sortes créent un climat au travail déplorable. Face à cette situation, la lutte se poursuit à travers les grèves de fin de semaines, à travers de multiples conflits locaux importants pour défendre pied à pied, l'intérêt des personnels. Mais **une négociation nationale est nécessaire pour mettre tout à plat et imposer une réponse aux revendications des personnels**. C'est dans cette optique que SUD PTT a organisé plusieurs rassemblements devant le siège de *La Poste*, et envoyé une lettre ouverte à l'ensemble des syndicats.

Les responsables du courrier préfèrent défendre une politique qui va peut-être générer quelques économies assez dérisoires, une goutte d'eau dans le budget de *La Poste*, mais qui va multiplier les grèves, les arrêts de maladie, et surtout créer un climat détestable au travail avec des agents qui viennent à reculons au boulot ! Alors, elles sont où les économies ? Non ! Les responsables de la direction du courrier ne sont motivés que par leur carrière, le reste, les agents, sont pour eux des kilos euros qu'ils manipulent pour se valoriser ! Ils n'ont qu'un seul but : toujours isoler, individualiser, empêcher le dialogue entre les salarié-es pour empêcher toute révolte collective.



Les fédérations CGT, SUD, FO, CFDT et CFTC ont déposé des préavis de grève et ont envoyé un courrier commun au Directeur du Courrier exigeant l'ouverture de négociations nationales, notamment sur l'emploi, la dégradation des conditions de travail et la pénibilité. En matière de réparation de la pénibilité, travail de nuit, travail matinal, travail posté, port de charges lourdes etc., les postier-es ont des choses à dire ! Après les multiples luttes locales, un grand mouvement de grève unitaire nationale est nécessaire.

La loi sur le harcèlement sexuel abrogée !

20 ans après son vote, exigeons un droit juste et efficace ! Le 4 mai, le Conseil Constitutionnel a déclaré non conforme la loi sur le harcèlement sexuel et l'a immédiatement abrogée. La condamnation de Gérard Ducray, ancien secrétaire d'État, ancien ministre, élu municipal, avocat, condamné pour harcèlement sexuel à l'encontre de trois femmes en mars 2011 est, par conséquent, annulée, ainsi que toutes les procédures pénales en cours.



Pour la première fois dans l'histoire des luttes féministes, une loi est abrogée vingt ans après avoir été votée et alors même que l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail avait alerté les pouvoirs publics sur sa non-conformité à la Constitution et sur son inefficacité pour les victimes. **Jusqu'au vote, le cas écheant, d'une nouvelle loi, les victimes sont abandonnées par la justice. Le message d'impunité ainsi adressé aux harceleurs est révoltant.** Des associations et collectifs féministes, organisations syndicales, partis politiques exigent une réforme des dispositions juridiques relatives au harcèlement sexuel. Diverses mobilisations sont en cours, l'Union syndicale Solidaires en est partie-prenante.

<http://www.change.org/petitions/imm%C3%A9diatement-une-nouvelle-loi-r%C3%A9tablissant-le-d%C3%A9lit-de-harc%C3%A8lement-sexuel>